

Le 10 mai 2016

Aux parents des élèves fréquentant les écoles de la ville

**POLE EDUCATION/COHESION SOCIALE
SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES**

Affaire suivie par : Blandine GIRIAT
Téléphone : 04 67 07 83 16
Courriel : scolaires@saintjeandevedas.fr

Nos Réf. : 2016/IG/CM/BG/MH

Objet : inscription restauration et périscolaire 2016/2017
Portail citoyen

Madame, Monsieur,

Afin de faciliter vos inscriptions et pour une meilleure visibilité de vos plannings, la ville a mis en place « le portail citoyen », grâce à ce service vous pouvez saisir votre planning et les changements à effectuer jusqu'au jeudi soir (23 H 59). Vous pourrez également recevoir et payer vos factures en ligne.

Modalités d'inscription sur le portail citoyen :

- aller sur le site de la ville (www.saintjeandevedas.fr)
- à droite « liens rapides » cliquez sur « portail citoyen »
- si vous êtes déjà inscrit saisir votre identifiant et votre mot de passe
- si vous n'êtes pas inscrit, créez votre compte et aller à la rubrique scolaire
- remplir votre planning pour la restauration et l'accueil péri scolaire
- En cas de difficultés contacter le service scolaire au 04 67 07 83 24 ou par mail à m.hernandez@saintjeandevedas.fr

Vous pouvez toujours remplir le planning ci joint, pour la restauration et l'accueil péri scolaire pour la rentrée de septembre 2016. Celui ci sera valable pour l'année scolaire. Les modalités de changements se feront par courriel ou par téléphone avant le jeudi 17 H

Afin de pouvoir valider vos inscriptions pour 2016/2017, nous vous demandons de solder toutes vos factures avant la fin du mois d'août. Vous comprendrez que dans le cas contraire, nous ne pourrons pas inscrire vos enfants ni à la restauration ni aux accueils périscolaires.

En cas de difficultés de paiement, vous pouvez vous adresser au service finance qui pourra mettre en place un échancier ou un étalement des paiements. Pour le calcul de votre

quotient familial, merci de nous fournir en septembre **le dernier avis d'imposition**, sinon le barème le plus haut sera appliqué automatiquement.

Tous les plannings pour la rentrée devront être donnés ou saisis avant le vendredi 26 août 2016.

Comptant sur votre participation,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Isabelle GUIRAUD

Maire
Vice-présidente de
Montpellier Méditerranée Métropole



Corine MASANET

Maire adjoint en charge de la
réussite éducative et des activités
périscolaires

A handwritten signature in red ink, consisting of several loops and flourishes, positioned to the right of the printed name and title.



Saint-Jean de Védas

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRES ET RESTAURATION

A RENDRE EN MAIRIE AVANT LE 26 AOÛT 2016

CETTE INSCRIPTION EST VALABLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE

En l'absence de ce document, votre enfant ne pourra pas être accepté sur les temps périscolaires.

NOM :

PRENOM:

ECOLE ET CLASSE :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil Matin 7 H 30 / 8 H 35					
Garderie gratuite 12 H / 12 H 30					
Restauration					
Goûter détente 16 H / 16 H 45					
Etude 16 H 45 / 17 H 45					
Atelier formalisé 16 H 45 / 17 H 30					
Accueil informel 16 H 45 / 18 H 30					

- Pour les parents en garde alternée, veuillez remplir deux feuilles et nous préciser les semaines de garde (paires ou impaires)

- Changement possible : - le jeudi matin en Mairie, par téléphone au 04/67/07/83/16 ou 04/67/07/83/24 ou

- par Mail avant le jeudi 17 H à scolaires@saintjeandevedas.fr ou m.hernandez@saintjeandevedas.fr

- Aucun changement possible pour la semaine en cours, sauf cas exceptionnel (maladie, impératifs familiaux ou professionnels).